

COMMUNIQUÉ N° 25 – LÉGISLATURE 2021/2026

1 PARTS SOCIALES DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION DE ROLLE (SCHR)

La Municipalité a décidé d'acquérir 100 nouvelles parts sociales de la SCHR, au prix de fr. 300.00 la part. En 2023, le rendement a été de 1.75%. Avec cet achat, la Commune aura au total 200 parts sociales auprès de la SCHR.

2 PÉRÉQUATION : PAIEMENTS DES ACOMPTES 2024

En date du 15 avril, la Municipalité, ainsi que celles de 30 autres communes, prenait la décision de suspendre le paiement des 3 derniers acomptes de la participation à la cohésion sociale 2024, dans le but d'amener le Conseil d'État à ouvrir un dialogue au sujet du recours en cours.

Suite à des interrogations de plusieurs communes, un avis de droit au sujet des intérêts moratoires éventuels sur les montants impayés a été demandé. L'avis de droit stipule que la réglementation soumet expressément les acomptes de la facture sociale à un intérêt de retard de 4%. Pour éviter cet intérêt de retard de près de fr. 60'000, la Municipalité a décidé de revenir sur sa décision et de payer immédiatement les acomptes dus.

3 ESCROQUERIE AU PRÉJUDICE DES ÂÎNÉS – FAUX POLICIER / FAUX BANQUIER

Un certain nombre d'arnaques auprès des seniors ont été signalées dans la région (5 cas pour Rolle depuis début juillet). Après avoir agi par téléphone, les escrocs se présentent désormais directement au domicile des aînés. Jouant sur l'effet de surprise et sur la peur de leurs victimes, les escrocs prétextent un problème avec leur carte de banque, ainsi que des retraits frauduleux sur leurs comptes.

La Municipalité de Rolle a relayé sur le site web communal les conseils de la police à suivre et diffuser, en particulier auprès de la population âgée.

4 MODIFICATION DE NOM DE RUE : LE CHEMIN DU GRAND-PRÉ DEVIENT LE CHEMIN DU GRAND CRU

Dans le cadre de la construction du nouveau site de production de Schenk Suisse SA, il a été décidé d'adapter le nom de rue afin de valoriser le caractère viticole du quartier. Ainsi, la Municipalité a validé la modification du nom « chemin du Grand-Pré » en « chemin du Grand Cru ».

Le Canton a d'ores et déjà autorisé cette modification. La signalisation adéquate sera installée en temps voulu.

5 REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE LAUSANNE (RC1)

Dans le cadre des travaux de requalification de la route de Lausanne, des restrictions de circulation ont été annoncées à la population rolloise, à savoir :



- du 8 au 17 juillet, fermeture partielle de la route du Mont-Blanc, entre le chemin du Tunnel et la route de Lausanne ;
- du 15 au 18 juillet, fermeture de la route de Lausanne, entre la route du Mont-Blanc et le giratoire de la Courronnette.

Ces interventions, avec l'appui du Canton, se sont déroulées dans de bonnes conditions malgré les désagréments causés. La Municipalité remercie tout un chacun pour sa patience.

Les prochaines étapes nécessiteront également la fermeture totale de la chaussée. Les dates d'interventions feront aussi l'objet d'un tous-ménages, au surplus des autres supports de communication.

6 MARQUAGE DES VÉHICULES

Afin que les habitants et autres usagers du domaine public puissent aisément identifier les véhicules du secteur Voirie et espaces verts, tout en valorisant l'image dudit secteur, la Municipalité a décidé de procéder à l'habillage des principaux véhicules.

L'habillage consiste à reprendre les 2 vagues (verte et bleue) du logo de Rolle avec une légère adaptation de manière à identifier ledit secteur. Ci-dessous quelques exemples (photomontages) :



7 RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR LA ROUTE DE GILLY

Dans le cadre des études de requalification de la RC1 (route de Genève) qui viennent de débiter, les futurs aménagements de la route de Gilly sont intégrés.

Les processus prenant du temps, considérant notamment les nombreux acteurs concernés, tels que Région de Nyon, les Services cantonaux ainsi que fédéraux, il a été procédé à la réfection de la surface de la route de Gilly afin d'assurer la sécurité des usagers en attendant les futurs aménagements qui ne devraient pas voir le jour avant 2030, soit la durée de vie du revêtement posé.

La Municipalité remercie les habitants de leur compréhension durant les 3 jours où la chaussée a été fermée à la circulation.

8 PERSÉIDES

Éteignons nos lumières pour mieux voir la nuit ! Dans la nuit du 12 au 13 août, la pluie d'étoiles filantes des Perséides a atteint son apogée. Le Commune a participé à cette action en procédant à l'extinction de tout l'éclairage public le long des quais ainsi que sur l'Île de La Harpe. Toute autre extinction de l'éclairage public ne peut être faite pour des raisons de sécurité et de conception du réseau.

9 LA NUIT EST BELLE

Cette année l'action n'a pas lieu, mais elle est annoncée pour le 11 avril 2025.

10 DÉPLACEMENT DU MARCHÉ

Le marché du vendredi matin est revenu depuis le vendredi 23 août 2024 à la Place du marché devant le centre Ruello.

11 CABINES POSÉES À LA PLAGE, AVEC CASIERS POUR AFFAIRES PERSONNELLES

Des casiers ont été installés contre les cabines de change afin de permettre aux usagers d'entreposer leurs affaires personnelles en sécurité tout en profitant sereinement de la plage et des activités aquatiques.

La cabine accessible aux personnes à mobilité réduite a été déplacée au droit du parking de la plage. Pour le confort des usagers, 2 cabines supplémentaires ont été installées à côté de la buvette « La Vaudoise ».

12 BIO-DÉCHETS À LA PLAGE

Afin d'assurer un meilleur recyclage des déchets à la plage, deux conteneurs à bio-déchets (restes de cuisine uniquement) ont été installés durant la saison estivale. Une collecte régulière, jusqu'à deux fois par semaine, est effectuée, permettant ainsi d'assurer un ramassage optimum et diminuer les nuisances olfactives que de tels déchets génèrent lorsqu'ils sont mélangés à d'autres produits.



13 CHARTE DES JARDINS

Afin de favoriser la nature dans les jardins, la « Charte des jardins » a été déposée sur notre site web (<https://www.rolle.ch/N5011/charte-des-jardins.html>).

Ce document présente dix bonnes pratiques à adopter.

Tout un chacun peut s'engager à respecter ces points en remplissant et en retournant le formulaire idoine à l'association (energie-environnement.ch).

14 ENQUÊTES PUBLIQUES

Depuis le dernier communiqué au Conseil communal, 12 demandes de permis de construire ont été mises à l'enquête publique.

15 NATURALISATIONS

Depuis le dernier communiqué au Conseil communal, 15 octrois de bourgeoisie ont été validés par la Municipalité.

16 CULTURE – SPORT – MANIFESTATIONS

L'agenda des manifestations « nouvelle formule » est joint au présent communiqué comme pour l'édition de juin.

17 BILAN DE MI-LÉGISLATURE

Pour rappel, la Municipalité convie la population rolloise le jeudi 19 septembre 2024 à 19h au Casino Théâtre pour une séance d'information publique.

Rolle, le 19 août 2024.

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulât Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst

